AR Prefecture
016-211601836-20260428-20_2026-BF
Reçu le 29/04/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Charente
Commune de Lésignac-Durand

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 avril 2026

Membres en exercice : 11
Quorum : 6 (CGCT, art L. 2121-17)
Présents : 11

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six à 19h00, le conseil municipal de la commune de LÉSIGNAC-DURAND, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence du maire, Monsieur Armand AGOSTINELLI.
Date de la convocation : 14 avril 2026.
Date de l'affichage en mairie : 14 avril 2026.

Etaient présents : Armand AGOSTINELLI, Valérie VILLELÉGIER, Julien THIBAUD, Brigitte BRANDY, Joël BEAULIEU, Justine MARZACK, Alexis MICHALLEK, Katharina VAN DER VELDEN, Vincent VAN DER VELDEN, François CHARLETOUX, Pascal DUTEIL.

Secrétaire de séance (CGCT, art. 2121-15) : Monsieur Alexis MICHALLEK

Délibération n° 20_2026 : approbation du compte financier unique (CFU) assainissement 2025

Madame Valérie VILLELÉGIER, 1ère adjointe, élue en qualité de présidente de la séance (CGCT, art. L. 2121-14 al. 2), Monsieur le Maire et Monsieur l'Ancien Maire ayant quitté la séance (CGCT, art. 2121-14), présente et résume le CFU du budget assainissement 2025 comme suit :

ASSAINISSEMENT LESIGNAC DURAND - LESIGNAC-DURAND ASSAINISSEMENT - - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	31 023,00	35 128,00	66 151,00
	Recettes réalisées (1)	B	10 643,00	14 563,30	25 206,30
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	42 602,80	49 934,16	92 536,96
	Dépenses réalisées (1)	E	10 546,33	22 388,80	32 935,13
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	96,67	-7 825,50	-7 728,83
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	11 579,80	14 806,16	26 385,96
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	11 676,47	6 980,66	18 657,13
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	11 676,47	6 980,66	18 657,13

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le CFU 2025 du budget assainissement :

Participants au vote : 9	Abstention : 0	Pour : 9	Contre : 0

La présidente de séance, Valérie VILLELÉGIER

MAIRIE de LESIGNAC DURAND
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
16 (Charente)